



SOMMAIRE

1. Alerte carie
2. Variétés de triticales dans l'Oise
3. Variétés de blé tendre dans l'Aisne
4. Vue en plaine

Le clin d'œil météo

« Au jour de la Saint Ignace (31/07), moissonne quelque temps qu'il fasse »

OBSERVATIONS ET CONSEILS

1. Alerte carie du blé

Lors du dernier JT Bio nous vous alertions sur des cas de carie du blé signalés dans le Sud-Ouest de la France. Depuis, nous vous alertons sur le fait que toutes les régions sont touchées y compris la nôtre où l'on nous remonte des cas plus fréquents que d'habitude. **Il faut donc en tenir compte dès maintenant et surtout si vous envisagiez de multiplier vos semences à la ferme !** Voici un point complet qui nous est proposé par les collègues bio d'Ile de France et Régis HELIAS d'ARVALIS.

➤ D'où vient la carie ?

La carie est provoquée par des champignons pathogènes et se transmet par la semence ou par le sol. Les spores présentes sur les grains contaminent la plantule entre la levée et 3 feuilles. Ensuite, la carie se fait discrète tout au long du cycle. A maturité, elle est présente au niveau des épis : les spores noires des champignons remplacent le grain. **A la moisson, les spores sont libérées et contaminent le sol. Leur durée de vie en laboratoire est d'environ 10 ans, et minimum 5 ans en conditions cultivées.**

Le matériel participe à la dissémination des spores (moissonneuse-batteuse passant d'une parcelle contaminée à une parcelle saine, lots de semence passant successivement dans un même trieur, etc.). **Attention, le vent lors de la moisson peut être à l'origine de pollutions de parcelles voisines.** Il est de l'intérêt de tous de partager l'information avec ses voisins et son collecteur pour que chacun puisse prendre les mesures adéquates afin de diminuer le risque de propagation de la maladie.

➤ Quelles sont les espèces sensibles ?

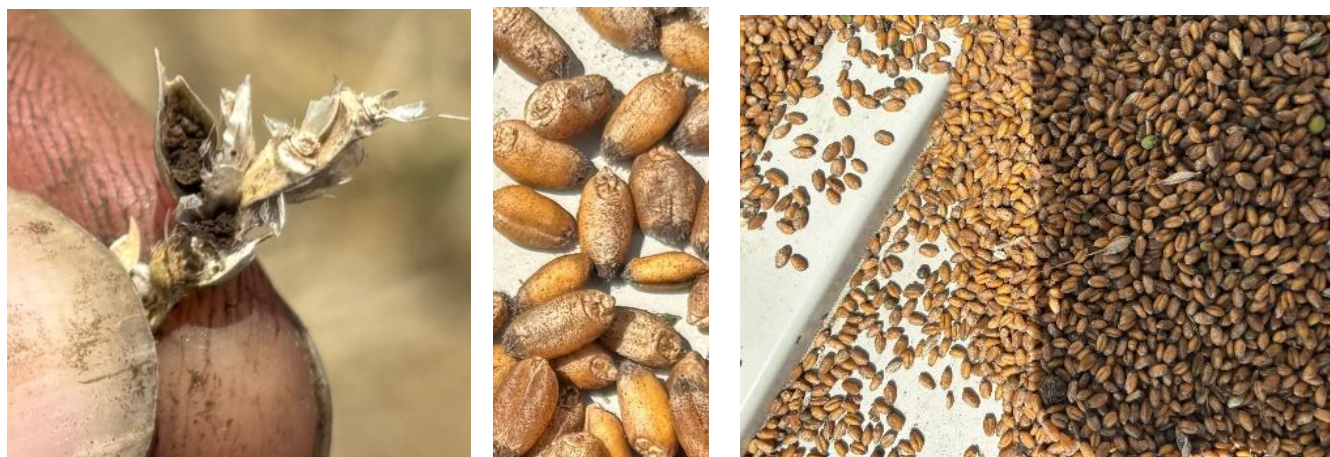
La carie touche les **blés tendres, blés durs et épeautres**, plus rarement le seigle. Parmi les variétés de blé, quelques-unes sont résistantes on peut citer : Tillico, Tillexus, Arezzo, Campésino et Quebon qui datent un peu, mais la variété biscuitière LD Guste (LD) est résistante. Tillsano (génétique Tillico) est tolérant d'après son obtenteur.

Les orges et avoines ne sont pas concernées. Quelques cas ont été rapportés sur triticales à l'échelle européenne, mais nous n'avons pas de signalement en France.

➤ Détection

Dans les cas sévères de contamination, la carie est détectable directement dans le champ ou lors du battage :

Attention, dans le cas **de contaminations faibles, la carie n'est pas détectable à l'œil, et les grains n'ont pas d'odeur**. Des analyses sont indispensables pour déterminer si le lot est contaminé (cf. partie semence fermière



Epi carié et grains contaminés à la moisson. Photos PCTAB juillet 2025

En présence de carie, il convient d'isoler les lots contaminés des lots indemnes. Après moisson, ne pas travailler le sol pour exposer les spores aux UV et à la chaleur. Par la suite, le labour profond permet d'enfouir les spores. L'idéal serait ensuite de ne pas les remettre en surface avant 5 ans !

Envoyez vos échantillons au plus tôt pour tenir compte des délais de retour d'analyse qui seront à priori plus long cette année.

Pour mémoire, sur grains nus, analyse possible au laboratoire du GEVES à partir d'un échantillon de 1000 grains ou 50 grammes dans une enveloppe Kraft (SNES – Station Nationale Expérimentation de Semences – rue Georges Morel – 49071 Beaucouzé Cedex - tél. 02 41 22 58 02).

Sur grains nus et épeautres, le laboratoire BIOVA, réalise une analyse sur un échantillon de grains nus ou vêtus, un dénombrement du nombre de spores par gramme de semences. (BIOVA – Parc technologique du Canal – 3 rue Ariane – Bat. B – CS 82245 – 31522 Ramonville Saint-Agne Cedex – tél. 05 62 19 22 40). Envoyer un échantillon de 200 grammes/ lot à analyser.

Fredon Centre Val de Loire, réalise une analyse sur un échantillon de grains nus ou vêtus, un dénombrement du nombre de spores par gramme de semences. Échantillons de 200 grammes (Fredon centre 13 avenue des droits de l'homme-45921 ORLEANS cedex 9-tel :02 38 42 13 96)

Les quantités de céréales à envoyer aux laboratoires étant très réduites, la qualité de l'échantillonnage est primordiale (constituer un échantillon moyen sur la base d'un nombre de prélèvements suffisant).

🔺 Comment interpréter mon analyse ?

Les laboratoires réalisent un échantillonnage sur un millier de grains et expriment les résultats en nombre de spores par grammes de semence qu'ils traduisent en spores par grain. Ci-dessous, nous vous proposons une grille d'interprétation proposée par les collègues d'Ile de France. Cette grille est plus sévère que celle proposée ces dernières années.

Nombre de spores par grain	Nombre de spores par gramme	Que faire ?
0	0	Semis sans traitement de semences.
Jusqu'à 10	Jusqu'à 200	Semis avec traitement de semences au vinaigre blanc
Supérieur à 10	Supérieur à 200	NE PAS SEMER LE LOT.

🔺 Quel traitement de semences ?

Le traitement de semences **COPSEED** qui était homologué dans la lutte contre la carie a été retiré. Le délai de fin d'utilisation est fixé au 26/09/2025. Réglementairement, l'utilisation de semences traitées

est assimilée à un traitement au moment du semis. Une demande de dérogation pour prolonger l'usage pour les semis d'automne 2025 a été engagée par Certis Belchim. A ce jour, nous sommes en attente du retour de la firme.

Le **vinaigre blanc** est donc le seul traitement de semences utilisable à la ferme à ce jour pour lutter contre la carie. Son efficacité est réelle mais partielle. **Dose d'utilisation : 1L/q d'acide acétique à 8 %.** Diluer avec de l'eau si besoin. **Ne pas augmenter la dose, des baisses de germination sont constatées avec des doses supérieures.**

Alain LECAT

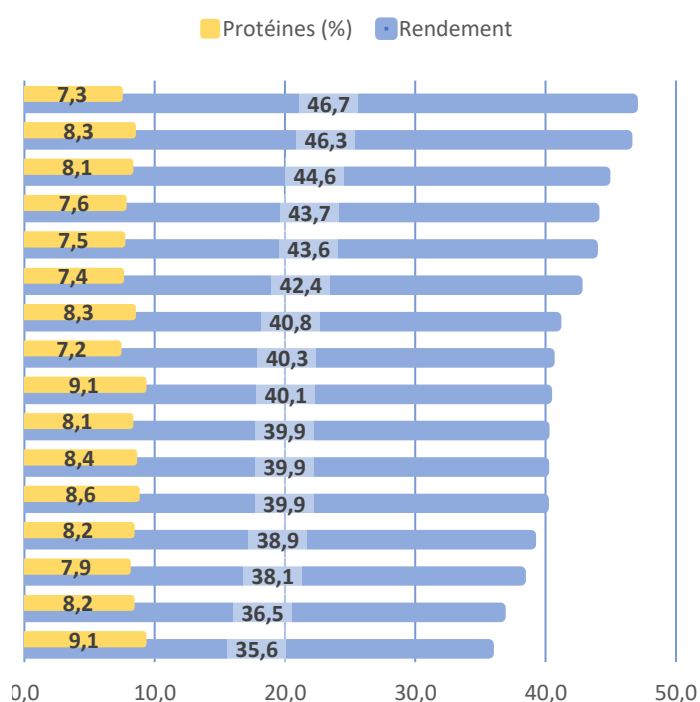
2. Résultat de l'essai variétés de triticale (la Neuville-Garnier - 60)

Date de semis : 24 octobre 2024 à 360 grains/m², récolte : le 15 juillet 2025

Précédent : lentilles cameline - Reliquat sortie d'hiver : 59 kg N/ha

Sol : limon battant hydromorphe (60 à 90 cm)

Variétés	Rendt	Groupes homogènes	Protéines (%)	PS
REPTIL	46,7	A	7,3	71,1
PROMISO	46,3	AB	8,3	70,5
RENDEZ-VOUS	44,6	ABC	8,1	72,1
BREHAT	43,7	ABC	7,6	73
RAPACE	43,6	ABC	7,5	71,3
RAMDAM	42,4	ABC	7,4	69
KITESURF	40,8	ABC	8,3	71,8
TRIPERF	40,3	ABC	7,2	73,7
RGT AUSTILLAC	40,1	ABC	9,1	72,3
TRIBELLO	39,9	ABC	8,1	70,8
BIATHLON	39,9	ABC	8,4	74,5
ALL ROUNDER	39,9	ABC	8,6	73,1
CURLING	38,9	ABC	8,2	69
REQUIN	38,1	ABC	7,9	70,4
BICROSS	36,5	BC	8,2	72,9
TRIFLOR	35,6	C	9,1	73,9
Moyenne	41,1	ETR=3.2 qx CV=8%	8,1	71,8



L'azote est le premier facteur limitant. En février, le bilan azoté sortie hiver laissait espérer sans apport organique au printemps, un rendement voisin de 40 q. Les teneurs en protéines sont dans ce contexte, faibles. L'essai est moyennement précis. Les différences de rendement entre variétés sont peu significatives.

Sur la même parcelle, nous disposons d'un essai avec quatre variétés de blé « productives ».

Variétés	Rdt à 15 %	Groupes homogènes	Protéines (%)
RGT CAPEXO	31,8	A	8.5
GENY	30,6	A	9.2
PHILDOR	24,9	B	10.1
GWENN	24,0	B	8.7
Moyenne	27.8		9.1

Ce deuxième essai montre qu'en présence d'azote limitant, le rendement en triticale (besoin 2.6 kg N/q) est meilleur que celui du blé (3 à 3.2 kg N/q). Les blés récoltés sont déclassés en fourrager faute de protéines. Le faible différentiel de prix entre les deux céréales, permet de dégager avec le triticale, un produit plus élevé.

Gilles SALITOT

3. Résultat de l'essai variétés de blé tendre dans l'Aisne

Vous trouverez ci-dessous les résultats de l'essai blé tendre d'hiver dans l'Aisne. Le semis a été réalisé le 13 novembre, dans une parcelle argilo-limoneuse sur la commune de Villers sur Fère. Le précédent est un colza, et la préparation est faite sans labour.

Les conditions de semis sont moyennes, le sol est ressuyé mais la préparation reste motteuse en surface. Pour recouvrir les grains, le semis est réalisé à 3 cm de profondeur. La densité de semis est de 400 grains/m².

Après le semis, les conditions météo sont médiocres durant tout l'hiver, avec des précipitations très importantes. La levée intervient un mois après le semis, autour du 15 décembre ! Les pertes hivernales sont conséquentes, avec une moyenne de 45% sur l'essai (de 28% à 65% de pertes selon les variétés).

Le reliquat d'azote, réalisé fin février nous montre une disponibilité en azote faible, de l'ordre de 29 unités sur trois horizons.

L'enherbement est constitué principalement de rumex et de matricaires, présents de façon uniforme sur l'ensemble de l'essai.

L'essai a une moyenne de rendement de 21 qx/ha. La hiérarchie semble toutefois respectée au regard des différents résultats observés pour l'année. Les taux de protéines sont particulièrement faibles, en lien avec les disponibilités en azote. Seules 10 variétés dépassent les 10,5% de protéines.



Des conditions difficiles : salissement et peuplement limité

Variétés	Rdt à 15%	Protéines %	Épis/m ²	Groupes homogènes					
MAHSA	31,8	9,7	248	A					
LENNOX	30,6	9,6	219	A					
GERGOVIE	29,1	8,4	258	A					
GENY	25,9	9,1	261	B					
GWENN	23,2	8,4	238	B C					
ADAMUS	22,9	10,6	227	B C D					
CHAUSSY	22,7	9,6	193	B C D					
CHRISTOPH	22,6	10,0	229	B C D					
ENERGO	21,5	10,0	257	B C D					
TOGANO	21,4	10,0	254	B C D					
SU TARRAFAL	21,2	9,7	241	B C D E					
MOSETTE	21,0	10,9	236	B C D E					
LD GUSTE	21,0	7,5	204	B C D E					
RGT CAPEXO	20,9	9,5	244	B C D E					
CAMILLUS	20,8	10,8	208	B C D E					
SU CORRECTION	20,6	9,4	210	B C D E					
PHILDOR	20,5	10,0	252	B C D E					
MONTALBANO	19,9	10,6	279	C D E F					
ASSANTUS	19,7	11,1	271	C D E F					
ABRACADABRA	19,5	10,0	243	C D E F					
SPINAS	19,2	10,0	244	C D E F					
ARTIMUS	18,4	9,9	199	C D E F G					
CAMINADA	18,3	10,6	186	C D E F G					
SELVI	18,0	11,8	186	C D E F G					
POP ORVILLIERS	17,3	11,9	215	D E F G					
ARAMEUS	15,6	10,1	161	E F G H					
KWS CONSTELLUM	14,9	10,0	193	F G H					
BODELI	14,0	11,2	208	G H					
CIAN	12,8	11,1	202	H					

Moyenne générale	20,9	Ecart type résiduel	2,3 q	Coef. variation %	10,8
------------------	------	---------------------	-------	-------------------	------

Pierre DURAND

4. Vu en plaine



Tournesol associé à du sarrasin, Erchin (59)

Précédent : blé

Couvert phacélie – avoine - pois

3 faux semis

	Tournesol	Sarrasin
Date de semis	29 avril	28 avril
Densité de semis	75 000 grains/ha	20 kg/ha
Ecartement	50 cm	12,5 cm

Bulletin rédigé par les conseillers du groupe régional « Agriculture Biologique » des Chambres d'agriculture des Hauts de France. En cas d'usage d'un produit disposant d'une AMM et autorisé en AB, référez-vous à l'étiquette et vérifiez les usages sur le site e-phy. Plus d'informations sur l'agriculture biologique sur www.hautsdefrance.chambres-agriculture.fr. Coordination et renseignements : Mégane PERCHE-GUILLAUME megane.guillaume@npdc.chambagri.fr (59 – 62) et Gilles SALITOT : 03 44 11 44 65 – gilles.salitot@oise.chambagri.fr (départements 02, 60 et 80) - Reproduction interdite – Les Chambres d'agriculture sont agréées par le Ministère de l'Agriculture pour leur activité de conseil indépendant à l'utilisation des produits phytosanitaires. N° d'agrément: IF 01762 (CA 02 et CA 60) – PI 00740 (CA 80) – NC00815 (CA NPDC)

Avec le soutien financier de

